



PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Sous-préfecture de Provins

Provins, le 13 janvier 2022,

Pôle Réglementations générales
affaire suivie par Astrid GAUTHEY
sp-reglementation-provins@seine-et-marne.gouv.fr
Tél. : 01 60 58 57 46

COMMISSION DE SUIVI DE SITE (CSS)

Relative aux sociétés TOTAL et BORÉALIS de Grandpuits Bailly Carrois

Compte rendu de la réunion du 13 janvier 2022

Étaient présents :

Madame Reynaud sous-préfète de Provins,
Madame Couret, UD-DRIEAT,
Madame Andrieux, UD-DRIEAT,
Madame Chappaz, UD-DRIEAT,
Monsieur Thieriot, Conseil départemental,
Monsieur Brichet, mairie de Grandpuits-Bailly-Carrois,
Monsieur Guillo, mairie de Saint-Ouen-en-Brie,
Madame Dufflot, Association France Nature Environnement,
Monsieur Coget, Association France Nature Environnement,
Monsieur Deffromont, SNCF,
Madame Soffritti, SNCF,
Monsieur Van Raebroekx, société TOTAL,
Monsieur Plana, société TOTAL,
Monsieur Michel, société TOTAL
Monsieur Loton, société TOTAL,
Monsieur Geschwind, société BOREALIS
Monsieur Eugene, société BOREALIS
Madame Panard-Vatel, société BOREALIS,
Madame Pennacchioni, société BOREALIS,
Monsieur Roger, société BOREALIS,
Monsieur Chiret, société BOREALIS
Monsieur Provost, société BOREALIS
Monsieur Vampouille, SDIS
Monsieur Fradin, SDIS
Monsieur Roby, SDIS

Madame la sous-préfète ouvre la séance en rappelant que cette commission a pour but de présenter les sociétés et de répondre aux questions des membres.

Après une présentation des membres présents, Madame la sous-préfète donne la parole aux exploitants des sites.

1 – Présentation de la société Total

(les diaporamas présentés lors de la séance sont joints en annexe).

Le nouveau directeur, Monsieur Van Raebroeckx est arrivé le 1^{er} septembre 2021.

La société Total est un acteur majeur de l'énergie (production, transformation et distribution).

L'objectif de Total est d'atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050.

Total transforme sa raffinerie de Grandpuits en une plateforme zéro pétrole de biocarburant et bioplastiques (projet Galaxie).

Ce projet consiste à créer trois nouvelles unités industrielles :

- une usine de biocarburants et d'hydrogène - projet BIO-SMR - horizon 2024 – (capacité de traitement de 400 000 tonnes/an) majoritairement destinés au secteur aérien, répondant aux objectifs de redéploiement des biocarburants aériens de la France (incorporation de biocarburant de 2 % en 2025 et 5 % en 2030).

Elle pourra produire par an, 170 000 tonnes de biocarburant aérien durable, 120 000 tonnes de biocarburant routiers, 50 000 tonnes de bionaphta utilisé pour produire des bioplastiques.

Elle sera alimentée majoritairement par des graisses animales en provenance d'Europe et des huiles de cuisson usagées, complétée par des huiles végétales de type colza. L'approvisionnement local sera privilégié. C'est une alternative durable aux carburants fossiles aériens et routiers.

- une usine de bioplastiques – projet PLA – horizon 2024 (Total Corbion PLA construira la première usine européenne de PLA). Le PLA est un bioplastique fabriqué à partir d'acide lactique issu de sucre ou d'amidon, biodégradable et recyclable. Il est utilisé dans les marchés des emballages jetables, de l'automobile, de l'impression 3D et des biens de consommation ainsi que dans les fibres textiles et non tissées.

135 000 tonnes d'acide lactique permettent de produire 100 000 tonnes de PLA/an.

1 kg de PLA émet entre 1,2 et 1,7 kg de CO₂ en moins par rapport aux plastiques conventionnels.

- une usine de recyclage des plastiques – projet PYROLYSE - horizon 2023 (Total construira la 1^{ère} usine de recyclage chimique en France avec Plastic Energy). Cette unité transformera des déchets plastiques par un procédé de pyrolyse qui consiste à faire fondre les plastiques pour obtenir un liquide appelé « Tacoil ». Celui-ci servira de matière première à la fabrication de polymères ayant les mêmes qualités que les polymères vierges (compatible avec un usage alimentaire).

D'une capacité de traitement de 15 000 tonnes/an de déchets plastiques, l'usine pourra produire 10 000 tonnes de Tacoil. Cette fabrication répond à l'objectif fixé par Total (produire 30 % de polymères à partir de matières recyclées d'ici 2030).

De plus, Total construira 2 centrales photovoltaïques dont l'une sur le site de Grandpuits - ferme solaire d'une capacité de 28 Mwc et l'autre sur le site de Gargenville d'une capacité de 24 Mwc qui contribuera à fournir de l'électricité verte à l'ensemble de ses sites industriels en Europe (construite par Total Quadran).

Suite à la concertation, un projet induit de Biométhaniseur s'ajoute, pour assurer in situ des déchets issus du BIOJET.

Le redéploiement industriel sera conduit sans licenciement (départs anticipés, mobilités internes vers d'autres sites du groupe, aide au projet personnel). 250 postes seront maintenus sur les 400 postes que compte la plateforme de Grandpuits et le dépôt de Gargenville (78) et 200 emplois indirects sur les 300 existants.

Les unités de production sont arrêtées depuis avril 2021 et le stockage de produits pétroliers s'achèvera fin 2023.

Bilan :

Accident : 1 accident pour une entreprise extérieure (foulure cheville).

Rejets et retombées SO2 :

Concentrations journalières et moyennes annuelles des rejets conformes (plus de rejets sur la raffinerie depuis l'arrêt de la chaudière en septembre), bonne qualité de l'air.

Rejet Nox et CO2 :

Concentration Nox journalière et moyennes annuelles des rejets conformes. Il n'y a plus d'émission depuis septembre.

Eaux :

Consommation : le total annuel est inférieur aux normes à respecter.

Rejet Rû et Seine : aucun rejet depuis septembre (15 dépassements de flux sur le Ru et 2 sur la Seine et 4 dépassements débit pour le Ru et 1 pour la Seine).

Déchets : évolution en 2021 due aux travaux de démantèlement.

Interventions

Mme Duflot souhaite savoir si des projets de puits carbone sont réalisés et souhaite connaître les futurs projets.

Total répond qu'il y a un projet au Congo mais que le terrain n'est pas encore acquis, que ce type de projet est une gestion sur le long terme (10 à 20 ans).

Mme Duflot déplore qu'il n'y ait encore rien de concret avec des dates de réalisation.

Total, interrogé sur le statut Seveso du site, précise que le site restera Seveso de par de nouvelles installations.

Mme Duflot s'inquiète du ressenti de la population à l'annonce de la fermeture des installations.

Le maire de Grandpuits Bailly Carrois l'informe qu'il n'y a pas eu de réaction.

Total renchérit en précisant que la diminution des postes n'a pas impliqué de licenciement.

Mme Duflot s'intéresse au rejet en eau qu'elle trouve important et demande si ces dépassements sont terminés.

Total répond que des efforts sont faits et qu'il n'y a pas de pollution avérée en 2021.

Déchets :

Mme la sous-préfète s'interroge sur la manière de valoriser les déchets.

Total lui répond que les boues sont incinérées dans des centres.

Formation et exercices :

Total précise que tous les intervenants sur le site reçoivent une formation.

Mme Duflot demande si un exercice PPI est prévu.

Total répond que celui initialement prévu en début d'année a été annulé, et que pour l'heure il n'y a pas d'autre date programmée.

La SNCF s'interroge sur la manière de transmettre le PPI. **Total** lui précise que celui-ci n'est pas transmis par l'exploitant mais la préfecture.

M. Guillo demande, une nouvelle fois, s'il y a un moyen de bloquer le guidage GPS dans les cas d'incident grave sur le site ?

Le projet Galaxie

Mme Duflot annonce que les surfaces agricoles sont normalement utilisées pour nourrir et non pour produire une matière première pour l'industrie. Elle estime que c'est un détournement inquiétant.

M. Guillo précise que les surfaces agricoles sont gérées de façon à insérer ces cultures sans diminuer celle pour l'alimentation humaine.

Mme Duflot aimerait savoir si un calcul a été fait pour connaître la quantité de matière récupérable aux alentours car s'il faut importer la matière première, cela ne présente plus aucun avantage.

Total l'informe qu'en effet, ce calcul a été fait mais qu'un changement de comportement par l'information sera nécessaire.

II – Présentation de Boréal

Boréal, présent dans plus de 120 pays, est le 2^e producteur de polyoléfine en Europe avec un chiffre d'affaires de 6,9 Milliards en 2020.

Avec son programme NITRO 2025, Boréal a l'ambition environnementale d'atteindre le million de produits en réduisant la consommation énergétique et les émissions de CO2.

Boréal va céder ses activités « fertilisant » le mois prochain au plus tard.

Monsieur Fabrice Eugène remplace Monsieur Alexandre Geschwind à compter de février 2022.

Bilan

4000 heures de formation ont été dispensées en présentiel en 2021.

Rejets

Eaux

Les volumes injectés en puits profonds se réduisent et la qualité des rejets s'améliore, l'azote est en dessous des seuils autorisés.

Nitrates et ammonium :

Le piézomètre 4 a démontré une concentration anormale due au manque d'étanchéité d'un réseau d'eau usées contenant de l'azote.

Rejet atmosphérique :

En 2021, il n'y a pas eu de dépassement du seuil d'information ni du seuil d'alertes sur les trois stations de mesures de la qualité de l'air situées à Quiers, Grandpuits et Bagneaux.

Emission de CO2 :

Boréalys intègre la stratégie CCUS (Carbon Capture, Use and Storage) qui revient à remettre le carbone, là où on la prit dans le sous-sol pour équilibrer le bilan CO2 de la planète et décarboner l'atmosphère.

Rejet azoté :

L'objectif de Boréalys avec son projet d'optimisation des jus nitrates (valorisation des solutions nitrates liquides dans la fabrication de compost) est d'améliorer le processus de fabrication des solutions nitrates pour respecter la norme produit engrais basse teneur NF42-001, de réduire les rejets azotés du site en améliorant la gestion des quantités d'eau et de développer un partenariat commercial local.

Nuisances sonores :

Le sonomètre de Bagneaux montrent une diminution des émissions de bruit d'environ 5dB suite à la réalisation du plan bruit (2016-2020 : investissement de 4 640 000 €).

Plaintes : aucune en 2021

Travaux :

En 2022, Boréalys prévoit un investissement de 55 M€ de travaux. L'arrêt réglementaire de 2023 est avancé en août 2022.

Interventions :

Bilan SGS

Formation :

Mme Duflot s'interroge sur le moyen de vérifier si les salariés suivent la formation en e-learning.

Boréalys a des outils de surveillance et des questionnaires en fin de formation leur permettant de vérifier la présence effective.

Accident :

Mme Duflot souhaite connaître l'évolution des accidents par rapport à 2021. La méthode d'évaluation des accidents a changé en 2021, mais il n'y a pas d'évolution.

Rapport d'analyse :

Mme Duflot demande si les rapports sont déclarés à la DRIEAT. En effet, ceux-ci sont adressés à la DRIEAT.

Rejet :

Mme Duflot souhaite savoir si la fuite d'azote a été réglée. L'azote reste localisé et stable.

Système de pilotage automatique :

Mme Duflot s'inquiète du stress causé au personnel en cas de panne du système de pilotage automatique, dans l'unité d'ammoniac.

Boréal explique que le personnel peut prendre la main, que ces prises en main sont fréquentes et que de ce fait, il n'y a pas de diminution du savoir faire et pas d'effet de panique ni de stress.

Arrêt réglementaire :

Mme Duflot s'interroge sur l'importation d'ammoniaque pendant l'arrêt d'août 2022.

Boréal l'informe que cela se réalisera par train à raison de 3 trains par semaine. Donc aucun changement par rapport à la situation actuelle. Il ajoute qu'il n'y a aucun soucis avec la SNCF.

Les membres de la commission n'ayant plus de question, Madame la sous-préfète remercie les participants et clôt la séance à 13 h 00

La sous-préfète

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Reynaud', with a large, stylized initial 'R'.

Laura REYNAUD